









ANCIENNE ÉGLISE ROMANE

DE CADIOT

Augus

Auguste BRUTAILS

A la suite de fouilles opérées, l'été dernier, par M. le vicomte de Montméja, sur l'emplacement de l'ancien prieuré de Cadiot, dont ont parlé les journaux, il avait été décidé, dans la séance du 7 février, et sur la demande de M. le curé de Carlux, qu'une commission, composée de MM. l'abbé Chastaing, Lespinas et moi, se rendrait sur les lieux pour examiner le résultat des découvertes.

La mauvaise saison ayant retardé notre excursion, M. le curé de Carlux me pria d'inviter la commission à exécuter son projet pendant un court séjour que M. de Montméja fit dans son château de Rouffillac au mois d'avril. M. l'abbé Chastaing et M. Lespinas convoqués étaient absents et je dus me mettre seul en route.

Je tiens à rendre brièvement compte à la Société de la mission qu'elle nous avait confiée, non seulement à cause de l'intérêt archéologique des ruines de Cadiot; mais aussi parce qu'on ne saurait trop encourager le zèle des personnes qui emploient leur temps et leur argent à rechercher et à conserver les monuments qui composent le patrimoine artistique de notre pays.

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à M. le curé de Carlux pour l'aimable accueil et la gracieuse hospitalité que j'ai reçus de lui, et à M. de Montméja pour l'empressement qu'il a mis à me montrer ses découvertes et à m'exposer ses projets pour leur conservation.



Cadiot est une ancienne paroisse du diocèse de Cahors, située sur la rive droite de la Dordogne, et réunie au moment de la Révolution à celle de Carlux. L'agglomération, dont il ne reste que quelques traces et les ruines de l'église, était située sur un plateau dominant la Dordogne d'une hauteur de deux cents mètres, dans une position incomparable. Du bord de cette terrasse naturelle de rochers qu'encadre une forêt de chênes verts séculaires, on voit à ses pieds la gare de Carlux et St-Julien de Lampon, en face le château de Fénelon, et on suit le cours de la Dordogne de Souillac à Montfort.

A côté d'un champ, ancien cimetière veuf de ses tombes. s'élèvent les restes de l'église, composés de deux parties d'époque bien distincte, la nef et le chœur. L'épaisseur du mur de façade, dans lequel s'ouvre la porte d'entrée, indique qu'il servit de clocher et peut-être de défense. Les murs latétaux de la nef, également construits en schiste, n'ont pas davantage de caractère; à l'intérieur, deux pilastres ou contreforts plats, destinés, sans doute, à porter un arc-doubleau. la divisaient en deux travées; aux pieds de la muraille, on avait creusé des enfeus renfermant des tombeaux semblables à ceux qui se voient dans l'église voisine de Carlux. Ces murs découronnés, qui paraissent remonter au xvº ou au xvº siècle. sont tout ce qui restait d'apparent de l'église de Cadiot jusqu'au moment où M. de Montméja entreprit de déblaver le chœur. qui était entièrement recouvert par les terres et les matériaux provenant de la chute de l'édifice ; on n'en voyait que la partie circulaire de l'abside construite sur la déclivité du plateau.

Le chœur récemment déblayé paraît dater du xn° siècle ou de la fin du xr°; il appartenait donc à une église primitive et se composait d'un avant-chœur droit et d'une abside circulaire, qu'il est aisé de restituer, les murs existant jusqu'à une certaine hauteur et les bases des colonnes ayant été trouvées en place. L'avant-chœur était précédé d'une large baie, plus étroite que lui cependant, qui le mettait en communication avec la nef. Quatre colonnes jumelles et à demi engagées recevaient la retombée de l'arc. Autour de l'avant-chœur règne un stylobate sur lequel reposent encore les bases et une partie du fût de six colonnes, trois de chaque côté, ce qui indique que les murs



latéraux étaient décorés sur chaque face de deux arcatures. Les bases de ces colonnes étaient moulurées et décorées de carrés, de bagues et de dents de scie ; les fûts étaient tournés et ornés de filets creux, ainsi qu'on en voit des exemples à Cadouin et à la petite église de Chancelade. Les quatre chapiteaux de l'arc triomphal sont fort beaux, et je crois qu'on peut les reconnaître dans deux chapiteaux, placés dans des propriétés particulières à Carlux, et dans deux autres trouvés par M. de Montméja dans les fouilles mêmes et déposés aujourd'hui au château de Rouffillac où je les ai photographiés. Deux de ces chapiteaux portent des palmettes d'un style un peu archaïque et d'un modelé puissant, les deux autres sont recouverts de tresses; à première vue, ils sembleraient beaucoup plus anciens si on ne savait que ce motif, qui remonte à l'époque barbare, a été usité jusqu'au xue siècle; les tailloirs sont ornés d'une grecque. La belle église romane de Carsac peu éloignée de Cadiot et qui offre les plus grands rapports de plan et de décoration avec celle-ci, ne paraît pas antérieure au xii° siècle et possède plusieurs chapiteaux semblables.

A gauche, l'interruption du stylobate et l'aspect extérieur du mur montre qu'il existait une porte latérale communiquant avec une chapelle ou plus probablement avec les bâtiments du prieuré.

Un emmarchement séparait l'avant-chœur de l'abside, de forme circulaire et sans doute primitivement voûtée en cul de four, au milieu de laquelle s'élève encore l'autel du xnº siècle, formé d'un massif cubique en maçonnerie recouvert d'une épaisse dalle chanfrénée. Les petites dimensions de cette abside peuvent faire supposer qu'elle était éclairée par une seule fenêtre centrale, et rien ne subsiste de sa décoration intérieure.

La nef romane, soit qu'elle ait paru trop étroite, soit qu'elle ait été détruite pour un autre motif, a été remplacée par celle dont j'ai parlé au début de cette note, beaucoup plus large et qui ne permet pas de reconnaître l'ancienne disposition. Il est possible que cette nef s'ouvrit directement sur le chœur; cependant des bases de piles carrées pourraient faire penser que, comme à Carsac, une coupole s'élevait entre la nef et le

chœur et que de chaque côté un élargissement formait transept. Des fouilles pourraient peut-être en faire retrouver les fondations.

Quoi qu'il en soit, il résulte des travaux effectués par M. de Montméja, que nous possédons à Cadiot un nouvel exemple d'un monument élevé au xr° ou au xu° siècle, avec un véritable luxe de décoration et dans un type qui paraît avoir été adopté dans la vallée de la Dordogne. Il est à désirer qu'il soit conservé et que M. de Montméja, comme c'est son intention, puisse en reconstituer les éléments retrouvés ou dispersés.

Mis DE FAYOLLE.











